

Concept de protection

Été 2020



Préambule

Ce document vise à expliciter les mesures prises par l'Association Jeunesse & Camps dans le cadre de la lutte contre le COVID19.

Rappelons que ce dernier ne touche pratiquement pas les enfants jusqu'à 10 ans, et très peu les jeunes jusqu'à 18 ans.

Néanmoins, certains moments de la journée ainsi que les distances avec les encadrant(e)s plus âgé(e)s requièrent une vigilance accrue présentée ici.

Nous avons toujours eu une attention toute particulière durant nos activités pour les questions d'hygiène générale dans nos camps. Un accroissement de nos mesures sera instauré cet été pour lutter contre la propagation du coronavirus.

Sauf de très rares exceptions, les parents n'ont jamais été autorisés à accéder au lieu de camp. Dans ce sens, cet été, aucun parent ne pourra venir sur le lieu de camp, même si c'est pour venir chercher un enfant prématurément. Le transfert devra se faire à l'extérieur du bâtiment, même si la météo n'est pas favorable !

Notre but

Nous proposons des camps de vacances pour les enfants et les jeunes de 6 à 15 ans dans divers lieux de Suisse. Par ce concept de protection, nous souhaitons protéger les enfants, les jeunes et tous les encadrant(e)s tout en rassurant les parents sur le sérieux que nous apportons à cette problématique.

Ces mesures doivent pouvoir être adaptées en tout temps en fonction de l'évolution et des décisions des autorités cantonales et fédérales compétentes.

Nos bases

En accord avec les conditions cadres édictées par les Offices Fédérales du Sport (OFSP) de la santé publique (OFSP) des assurances sociales (OFAS) et de la culture (OFC) qui figurent en page suivante, nous avons également collaboré avec le Groupement de Liaison des Activités de la Jeunesse (GLAJ) du canton de Vaud pour fournir des recommandations qui ont été révisées et approuvées par l'équipe du médecin cantonal vaudois.

Nos mesures spécifiques

Arrivée / départ du camp

Nous sommes très conscients que nos offres de trajets accompagnés permettent un important soulagement aux familles que cela intéresse. Nous n'allons donc pas renoncer à cela, en fixant bien sûr des mesures d'hygiène en accord avec ce qui est en vigueur dans les transports publics. Cela ne concerne jamais plus d'une vingtaine de personnes.

Dans les différentes gares : du produit désinfectant les mains sera disponible tant pour les participant(e)s que les personnes qui les accompagnent. Ces derniers devront garder les distances recommandées et éviteront de s'attarder après avoir confié leur(s) enfant(s).

A la gare du rendez-vous : du produit sera également à disposition des participant(e)s et des personnes qui les accompagnent. Ils devront aussi garder leurs distances et ne resteront que le temps du petit discours d'accueil. Cela ne concerne généralement pas plus de 30 personnes.

Les déplacements spéciaux : pour les camps en Suisse allemande et au Tessin, la grande partie du camp se déplace de la Romandie respectivement à l'Oberland bernois et au Tessin. L'ensemble des participant(e)s sera déjà sous le régime des règles du camp, à savoir, les distances avec les encadrant(e)s.

Pour tous les autres camps, des déplacements en train ou en bus vont se faire pour aller effectuer diverses activités en extérieur. Durant ces trajets, comme ci-dessus, l'ensemble du trajet se fera sous le régime des règles du camp, en se tenant à distances des autres usagers de ces transports publics.

En cas de suspicion de COVID-19

Dès qu'un doute est relevé par les représentants légaux, le/a participant/e n'est pas autorisé(e) à venir au camp. Si un symptôme est constaté durant le camp, une chambre en quarantaine sera réservée pour maintenir le/a

malade jusqu'à la prise en charge des représentants légaux qui doivent avoir à tout moment une personne disponible durant toute la durée du camp. Après le camp, il est également recommandé de surveiller les éventuels symptômes et préserver les personnes à risque.

Les prescriptions fédérales en annexe s'appliquent pour le reste.

Les chambres

Chacun gardera ses affaires bien distinctes des affaires des autres afin de ne pas répandre l'infection. Les encadrant(e)s devront respecter la distance dans leur chambre.

Une liste des prénoms par chambre sera établie et conservée pour la traçabilité. Dans la mesure du possible, les changements de chambres seront réduits au strict minimum.

Le réfectoire

A l'inverse de ce qui se fait d'habitude, les encadrant(e)s auront leur table avec la règle des 2m. de distanciation entre eux. Le service sera assuré par les encadrant(e)s qui auront pris soin, comme tout le camp avant les repas, de se désinfecter les mains.

Comme à l'accoutumée, des achats pour plusieurs jours, voire l'ensemble de la semaine sont privilégiés afin de limiter les interactions avec l'extérieur.

Les privilèges (corvées)

Ces moments seront maintenus comme d'habitude, à l'exception des encadrant(e)s qui devront garder leurs distances. Un groupe sera en charge de désinfecter le bâtiment après chaque repas, sur toutes les choses qui sont régulièrement touchées par tout le camp (poignées de porte, rambardes, bus s'il a été utilisé, etc...). Ce sera l'équipe des sanitaires qui s'occupera comme toujours, de désinfecter les WC et les douches.

Les activités

Elles pourront se vivre comme d'habitude, exceptés les encadrant(e)s qui devront garder les distances réglementaires. Les jeux et tout le matériel utilisés devront être désinfectés au terme de chaque activité.

Lorsqu'une personne se blesse, la pharmacie de secours qui nous accompagne partout aura du désinfectant et des masques disponibles pour les encadrant(e)s devant prendre en charge la personne blessée.

Documents de références :

CFF, COVID19 : Plan de protection pour les transports publics. Conditions-cadres et contenus. Récupéré de :

https://news.sbb.ch/_file/16183/schutzkonzept-oev-stand-27-05-20-fr.pdf

GLAJ, COVID-19 : concept de protection pour les activités de vacances (centres aérés et camps). Récupéré de :

https://drive.google.com/file/d/1u011iAJBr2pJlC6AX71w_leYFi13nL4/view

GLAJ, Intercentre et FederAnim. Lieux d'animation socioculturelle vaudois. Récupéré de :

<https://drive.google.com/file/d/1UICb66HqmQkikbWa65fuPedn84uiV/Wc/view>

OFSP, Nouveau Corona : voici comment nous protéger. Récupéré de :

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov/so-schuetzen-wir-uns.html>

Unisanté, COVID19 et Alimentation FAQ. Récupéré de :

https://www.unisante.ch/sites/default/files/inline-files/UA_FAQ%20Alimentation_Unisant%C3%A9_2020_0.pdf

Etabli en juin 2020